



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Permabond TA440A

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permabond TA440A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Permabond Engineering Adhesives Ltd.
Wessex Way
Colden Common
Winchester
Hampshire. SO21 1WP
United Kingdom
Tel: +44 (0)1962 711 661
Fax: +44 (0)1962 711 662
info.europe@permabond.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC UK: +(44)-870-8200418 CHEMTREC US: 800-424-9300 (CCN: 829878)

Numéro d'appel d'urgence national CHEMTREC France: +(33)-975181407

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Permabond TA440A

Mentions de mise en garde	P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contient	BENZYL METHACRYLATE, MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE, HYDROPEROXYDE DE α,α -DIMÉTHYLBENZYLE
Mentions de mise en garde supplémentaires	P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.

2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales. Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

2-PHENOXYETHYL METHACRYLATE			10-30%
Numéro CAS: 10595-06-9		Numéro CE: 234-201-1	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319			
BENZYL METHACRYLATE			5-10%
Numéro CAS: 2495-37-6		Numéro CE: 219-674-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119960155-39-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335			

Permabond TA440A

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE			5-10%
Numéro CAS: 868-77-9	Numéro CE: 212-782-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490169-29-XXXX	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317			

HYDROPEROXYDE DE α,α-DIMÉTHYLBENZYLE			1-< 2.5%
Numéro CAS: 80-15-9	Numéro CE: 201-254-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475796-19-XXXX	
Classification Org. Perox. E - H242 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 3 - H331 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373 Aquatic Chronic 2 - H411			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Contact cutané	Irritation cutanée. Dermatitis légère, éruption cutanée allergique.
Contact oculaire	Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.
---------------------------------------	---

Permabond TA440A

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxyde de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés. Oxydes d'azote.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées. Ne pas rejeter dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Utiliser dans un espace bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Description d'usage Adhésif.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

BENZYL METHACRYLATE (CAS: 2495-37-6)

DNEL

Travailleurs, Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 24.2 mg/m³
Travailleurs, Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 6.94 mg/kg p.c.
/jour

Permabond TA440A

PNEC	Travailleurs, Industrie - Eau douce; 0.0216 mg/l
	Travailleurs, Industrie - Eau de mer; 0.00216 mg/l
	Travailleurs, Industrie - Station d'épuration des eaux usées; 1.3 mg/l
	Travailleurs, Industrie - Sol; 0.165 mg/kg
	Travailleurs, Industrie - Sédiments (eau douce); 0.888 mg/kg
	Travailleurs, Industrie - Sédiments (eau de mer); 0.0888 mg/kg

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE (CAS: 868-77-9)

DNEL	Travailleurs, Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.9 mg/m ³
	Travailleurs, Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.3 mg/kg p.c. /jour
PNEC	Travailleurs, Industrie - Eau; Long terme 0.482 mg/l
	Travailleurs, Industrie - Sol; Long terme 0.476 mg/kg
	Travailleurs, Industrie - Station d'épuration des eaux usées; Long terme 10 mg/l
	Travailleurs, Industrie - Eau douce; 3.79 mg/kg

HYDROPEROXYDE DE α,α -DIMÉTHYLBENZYLE (CAS: 80-15-9)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6 mg/m ³
PNEC	Travailleurs - Eau douce; 0.0031 mg/l
	Travailleurs - Eau de mer; 0.00031 mg/l
	Travailleurs - rejet intermittent; 0.031 mg/l
	Travailleurs, Industrie - Sol; 1.2 mg/kg
	Travailleurs - Station d'épuration des eaux usées; 0.35 mg/l
	Travailleurs - Sédiments (eau douce); 0.023 mg/kg
	Travailleurs - Sédiments (eau de mer); 0.0023 mg/kg
	Travailleurs - Sol; 0.0029 mg/kg

DIMÉTHACRYLATE D'ÉTHYLÈNE (CAS: 97-90-5)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.45 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.3 mg/kg p.c. /jour
PNEC	- Eau douce; 0.139 mg/l
	- Eau de mer; 0.014 mg/l
	- Station d'épuration des eaux usées; 57 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 1.6 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.16 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

Permabond TA440A

Protection des mains

Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Pour une exposition jusqu'à 4 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau.

Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles.

Protection respiratoire

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à vapeurs organiques. Type A. (EN14387)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Ambré.
Odeur	Acrylique
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non pertinent.
Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable.
Point d'éclair	$>100^{\circ}\text{C}$
Taux d'évaporation	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	1.1
Solubilité(s)	Miscible aux matériaux suivants: Solvants organiques.
Coefficient de partage	Non disponible.

Permabond TA440A

Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	≈8500 mPa s @ 23°C
Propriétés comburantes	Non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Non pertinent.
---------------------	----------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants.
------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.
------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.
-------------------------------------	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.
-----------------------	---

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal	Irritant pour la peau.
----------------------	------------------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritant pour les yeux.
--	-------------------------

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
-------------------------	--

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.
-----------------------	---

PermaBond TA440A

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.

Informations toxicologiques sur les composants

BENZYL METHACRYLATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 980,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 3 980,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 000,1

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 2 000,1

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Score érythème/escarre: Érythème très léger - à peine perceptible (1).
Complètement réversible en 72 heures. Légèrement irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Permabond TA440A

Exposition répétée STOT NOAEL 500 mg/kg, Orale, Rat
rép.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non disponible.

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ 5 000,0
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée 5 000,0
(DL₅₀ mg/kg)

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 000,0

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ Pas d'information disponible.
inhalation)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Score érythème/escarre: Érythème très léger - à peine perceptible (1). Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Moyennement irritant.
graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Données concluantes mais insuffisantes pour classées.
vitro

Essais de génotoxicité - in Aberration chromosomique: Négatif.
vivo

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la Dépistage - NOAEL $\geq$ 1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1
reproduction - fertilité

Permabond TA440A

Toxicité pour la reproduction - développement

Toxicité pour le développement: - NOAEL: ≥ 1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas de données de test particulières disponibles.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas de données de test particulières disponibles.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non applicable.

HYDROPEROXYDE DE α,α -DIMÉTHYLBENZYLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 328,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 328,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 1 200,0

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 1 200,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 1,37

Espèces Rat

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 0,5

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Fortement irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Permabond TA440A

Essais de génotoxicité - in vitro Positif.

Essais de génotoxicité - in vivo Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité CMR: No

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: ≥ 100 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas de données de test particulières disponibles.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas de données de test particulières disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

Informations écologiques sur les composants

BENZYL METHACRYLATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 48 heures: 4.67 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - plantes aquatiques NOEC, 72 heures: 0.899 mg/l, Desmodesmus subspicatus
CE₅₀, 72 heures: 2.28 mg/l, Desmodesmus subspicatus

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: 4.21 mg/l, Daphnia magna

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: > 100 mg/l, Oryzias latipes (médaka)

PermaBond TA440A

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 380 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 836 mg/l, Selenastrum capricornutum NOEC, 72 heures: 400 mg/l, Selenastrum capricornutum
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 16 heures: > 3000 mg/l, Pseudomonas fluorescens
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 24.1 mg/l, Daphnia magna

HYDROPEROXYDE DE α,α -DIMÉTHYLBENZYLE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 3.9 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
---------------------------------	---

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles.

Informations écologiques sur les composants

BENZYL METHACRYLATE

Biodégradation	Eau - Dégradation 74%: 28 jours
-----------------------	---------------------------------

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Biodégradation	Eau - Dégradation 84%: 28 jours
-----------------------	---------------------------------

HYDROPEROXYDE DE α,α -DIMÉTHYLBENZYLE

Biodégradation	La substance est facilement biodégradable.
-----------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Potentiel de bioaccumulation	FBC: 1.34 - 1.54,
---	-------------------

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de données disponibles.

Informations écologiques sur les composants

BENZYL METHACRYLATE

Coefficient d'adsorption/désorption	- log Koc: 2.57 @ 25°C
--	------------------------

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Permabond TA440A

Coefficient
d'adsorption/désorption

Eau - Koc: 42.7 @ 20°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.

Méthodes de traitement des déchets Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Classe déchet 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Permabond TA440A

Réglementations nationales	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40. CHIP for everyone HSG228. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision	20/12/2017
Révision	4
Remplace la date	30/06/2017
Mentions de danger dans leur intégralité	H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H331 Toxique par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.